

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois **de juillet 2005**, par les sociétés ayant fait approuver par leurs assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central ou sur le marché de blocs.

Sociétés	BMCE	BMCI	SCE	CDM	SAMIR
<b>Caractéristiques du programme de rachat</b>					
<b>Date du démarrage du programme</b>	24/05/2004	19/05/2005	13/12/2004	09/05/2005	25/04/2005
<b>Date d'échéance du programme</b>	24/11/2005	18/05/2006	9/06/2006	09/11/2006	25/10/2006
<b>Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (%)</b>	1.500.000 (9,45 %)	387.586 (5 %)	30 822 (5%)	416.908 (5%)	594.983 (5%)
<b>Cours maximum d'achat (DH)</b>	750	800	300	550	500
<b>Cours minimum de vente (DH)</b>	375	470	140	340	300
<b>Réalisation du programme de rachat</b>					
<b>Nombre d'actions détenues au début du mois de juillet (%)</b>	220.534 (1,39%)	0 (0%)	0 (0%)	1.762 (0,02%)	0 (0%)
<b>Nombre total d'actions achetées au mois de juillet</b>	33.975	-	-	400	-
<b>Cours moyen pondéré à l'achat (DH)</b>	603,01	-	-	414,25	-
<b>Nombre total d'actions cédées au mois de juillet</b>	-	-	-	-	-
<b>Cours moyen pondéré à la vente (DH)</b>	-	-	-	-	-
<b>Nombre d'actions détenues à la fin du mois de juillet (%)</b>	254.509 (1,60%)	0 (0%)	0 (0%)	2.162 (0,026%)	0 (0%)

**Contact CDVM :**

Tél : 037 68 89 27

E-mail : [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)